RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

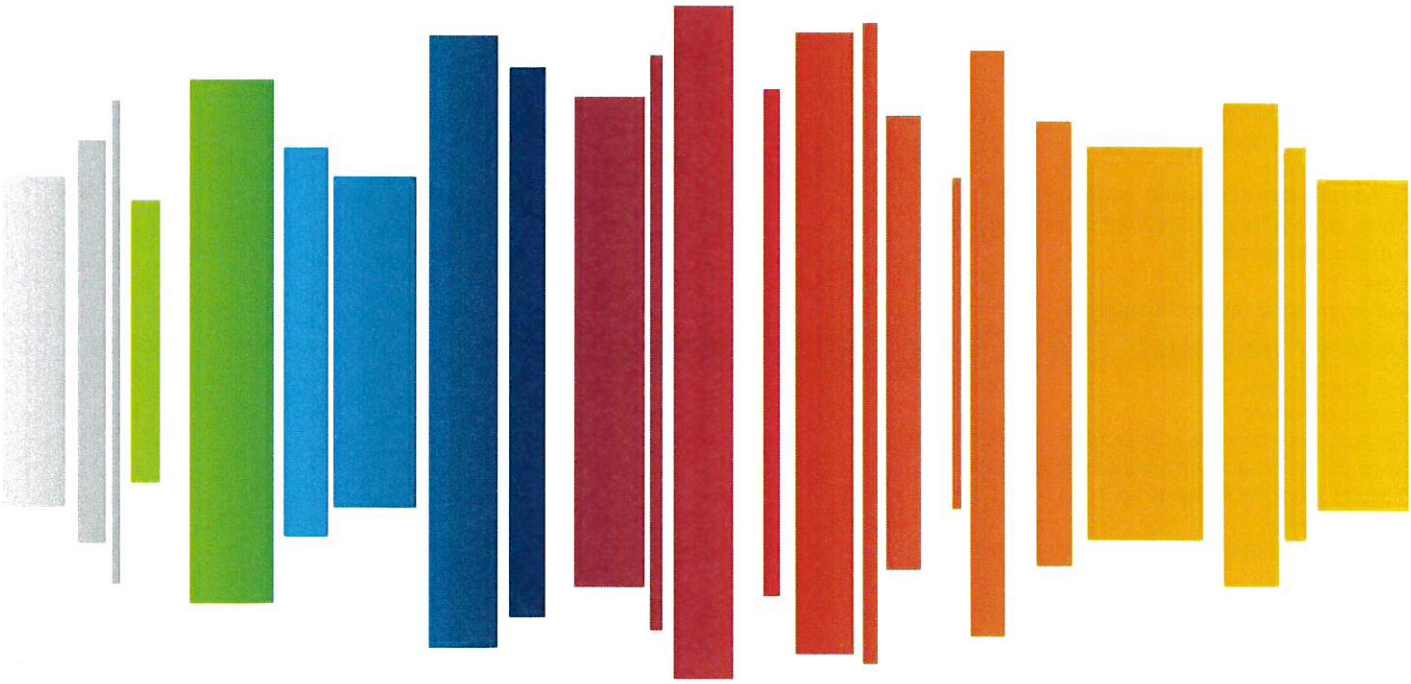
Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06319
Numéro SIREN : 882 005 622
Nom ou dénomination : THEOREIM

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 84540

EXCO



SAS THEOREIM

COMPTES ANNUELS

du **01/01/21** **au** **31/12/21**

THEOREIM
10, rue d'Uzès 75002 Paris
Tél: +33 (1) 85 73 10 60
www.theoreim.com
Siret: 882 005 622 000 15 - APE 6832A

copie certifiée
exacte
le président

KRESTON INTERNATIONAL

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 100	10 718	13 381	21 414
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 965	7 130	26 835	28 168
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	200		200	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**58 264**	**17 849**	**40 416**	**49 582**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 248		1 248	518
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	750 615		750 615	269 602
Autres créances (3)	1 791		1 791	12 494
Founisseurs débiteurs	670		670	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				600 364
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	576 613		576 613	27 157
Charges constatées d'avance (3)	19 004		19 004	24 494
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 349 941**		**1 349 941**	**934 629**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 408 205**	**17 849**	**1 390 357**	**984 211**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

17

PASSIF

	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	128 256	128 256
Primes d'émission, de fusion, d'apport	939 744	939 744
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-381 440	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 639	-381 440
SITUATION NETTE	709 199	686 560
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**709 199**	**686 560**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	250 407	118
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	299 809	209 957
Dettes fiscales et sociales	130 942	87 577
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**681 158**	**297 651**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 390 357**	**984 211**
(1) Dont à plus d'un an		*40 000*
(1) Dont à moins d'un an	*681 158*	*257 651*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 27/02/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 785 138	100	228 002	100	1 557 136	683
Montant net du chiffre d'affaires	**1 785 138**	**100**	**228 002**	**100**	**1 557 136**	**683**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 725	1			15 725	
Autres produits	2				2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 800 865**	**101**	**228 002**	**100**	**1 572 863**	**690**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	709 267	40	244 991	107	464 275	190
Impôts, taxes et versements assimilés	52 387	3	7 008	3	45 379	648
Salaires et traitements	720 551	40	254 526	112	466 025	183
Charges sociales	282 121	16	98 188	43	183 933	187
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	14 062	1	3 787	2	10 275	271
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	50		1 370	1	-1 320	-96
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 778 437**	**100**	**609 870**	**267**	**1 168 567**	**192**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**22 428**	**1**	**-381 868**	**-167**	**404 296**	**106**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

		Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 27/02/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers							
De participation	(3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)						
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	211		430		-219	-51
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**211**		**430**		**-219**	**-51**
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.							
Intérêts et charges assimilées	(4)			2		-2	-100
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				**2**		**-2**	**-100**
RÉSULTAT FINANCIER		**211**		**429**		**-218**	**-51**
RÉSULTAT COURANT avant impôts		**22 639**	**1**	**-381 440**	**-167**	**404 078**	**106**
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dot. amortissements, dépréciations, prov.							
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES							
RESULTAT EXCEPTIONNEL							
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices							
TOTAL DES PRODUITS		**1 801 076**	**101**	**228 432**	**100**	**1 572 644**	**688**
TOTAL DES CHARGES		**1 778 437**	**100**	**609 872**	**267**	**1 168 565**	**192**
Bénéfice ou Perte		**22 639**	**1**	**-381 440**	**-167**	**404 078**	**106**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

7

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 390 356.89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 22 638.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	7 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mat. bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

THEOREIM
Société par actions Simplifiée
au capital de 128 256 euros
Siège social : 10 rue d'UZES
75 002 PARIS
RCS PARIS 882 005 622

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er JUILLET 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 22 639 euros de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice : 22 639 euros

Affectation :

- Absorption des pertes antérieures : 22 639 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 709 199 euros.

Distributions antérieures de dividendes

L'Assemblée prend acte qu'aucune distribution n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1er juillet 2022 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Paris

111, boulevard de Sébastopol
75002 - PARIS

Téléphone : 01.44.88.28.77

THEOREIM

10 RUE D'UZES
75002 - PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

- Rapport sur les comptes annuels.
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce.

THEOREIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 128.256 euros
Siège Social : 10 rue d'Uzés – 75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société THEOREIM.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THEOREM, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID -19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que les incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les estimations retenues pour l'appréciation du risque clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et des les autres documents adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 03 juin 2022

S.A.R.L. FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN

Le Commissaire aux Comptes

Monsieur Eric Korngold

THEOREIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 128.256 euros
Siège Social : 10 rue d'Uzés – 75002 PARIS

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société THEOREIM.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Paris, le 03 juin 2022

S.A.R.L. FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN

Le Commissaire aux Comptes

Monsieur Eric Korngold

ACTIF	Valeurs au 31/12/21 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 31/12/20
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 100	10 718	13 381	21 414
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 965	7 130	26 835	28 168
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	200		200	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**58 264**	**17 849**	**40 416**	**49 582**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 248		1 248	518
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	750 615		750 615	269 602
Autres créances (3)	1 791		1 791	12 494
Fournisseurs débiteurs	670		670	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				600 364
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	576 613		576 613	27 157
Charges constatées d'avance (3)	19 004		19 004	24 494
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 349 941**		**1 349 941**	**934 629**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 408 205**	**17 849**	**1 390 357**	**984 211**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

PASSIF

	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	128 256	128 256
Primes d'émission, de fusion, d'apport	939 744	939 744
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-381 440	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 639	-381 440
SITUATION NETTE	709 199	686 560
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**709 199**	**686 560**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	250 407	118
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	299 809	209 957
Dettes fiscales et sociales	130 942	87 577
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**681 158**	**297 651**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 390 357**	**984 211**

(1) Dont à plus d'un an — *40 000*
(1) Dont à moins d'un an — *681 158* — *257 651*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 27/02/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
roduits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 785 138	100	228 002	100	1 557 136	683
lontant net du chiffre d'affaires	**1 785 138**	**100**	**228 002**	**100**	**1 557 136**	**683**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 725	1			15 725	
Autres produits	2				2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 800 865**	**101**	**228 002**	**100**	**1 572 863**	**690**
harges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	709 267	40	244 991	107	464 275	190
Impôts, taxes et versements assimilés	52 387	3	7 008	3	45 379	648
Salaires et traitements	720 551	40	254 526	112	466 025	183
Charges sociales	282 121	16	98 188	43	183 933	187
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	14 062	1	3 787	2	10 275	271
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	50		1 370	1	-1 320	-96
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 778 437**	**100**	**609 870**	**267**	**1 168 567**	**192**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**22 428**	**1**	**-381 868**	**-167**	**404 296**	**106**
uotes-parts de résultat sur opérations faites n commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 27/02/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
roduits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	211		430		-219	-51
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**211**		**430**		**-219**	**-51**
harges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			2		-2	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			**2**		**-2**	**-100**
RÉSULTAT FINANCIER	**211**		**429**		**-218**	**-51**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**22 639**	**1**	**-381 440**	**-167**	**404 078**	**106**
roduits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
harges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
articipation des salariés aux résultats						
mpôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	**1 801 076**	**101**	**228 432**	**100**	**1 572 644**	**688**
TOTAL DES CHARGES	**1 778 437**	**100**	**609 872**	**267**	**1 168 565**	**192**
Bénéfice ou Perte	**22 639**	**1**	**-381 440**	**-167**	**404 078**	**106**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS
MEMBRE
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 390 356.89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 22 638.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 7 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mat. bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 5 ans



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	24 100		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique	29 270		4 695
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	29 270		4 695
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			200
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL			200
	TOTAL GENERAL	53 369		4 895

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			24 100	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier			33 965	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			33 965	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			200	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL			200	
	TOTAL GENERAL			58 264	

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 685	8 033		10 718
TOTAL		2 685	8 033		10 718
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 102	6 029		7 130
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 102	6 029		7 130
TOTAL GENERAL		**3 787**	**14 062**		**17 849**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		750 615	750 615	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		21	21	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	770	770	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 000	1 000	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		670	670	
	Charges constatées d'avance		19 004	19 004	
	TOTAUX		**772 079**	**772 079**	

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		19 004
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**19 004**



PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		420 135
Autres créances		1 000
Disponibilités		7
	TOTAL	**421 142**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 016.00	16.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	8 016.00	16.00

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		299 809	299 809		
Personnel & comptes rattachés		21 741	21 741		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		64 594	64 594		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	35 812	35 812		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	8 795	8 795		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		250 407	250 407		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**681 158**	**681 158**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
MEMBRE DE LA
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	230 102
Dettes fiscales et sociales	40 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**270 461**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111 Boulevard Sébastopol
75002 PARIS